

24.02.2014 - 16:28 Uhr

Family Business Award: 3ème édition - Délai d'inscription jusqu'à fin avril 2014

Thun (ots) -

Créé par AMAG, le Family Business Award a été décerné pour la première fois en 2012. Cette récompense est remise chaque année à une entreprise exemplaire de Suisse ou du Liechtenstein qui se démarque par son action durable et performante depuis plusieurs années. La prochaine remise de prix aura lieu le 4 septembre 2014. Les entreprises intéressées peuvent déposer leur candidature en ligne sur www.family-business-award.ch . Délai d'inscription: le 30 avril 2014.

La signification économique des entreprises familiales en Suisse est relativement élevée. Près de 90% des sociétés suisses sont des entreprises familiales. Elles constituent l'épine dorsale de l'économie suisse et sont caractérisées par une action responsable et une gestion durable. Cet engagement fort est récompensé par le Family Business Award. L'objectif de cette distinction est de promouvoir une manière de travailler responsable et une gestion d'entreprise axée sur des valeurs propres, qui méritent d'être rendues publiques.

La deuxième remise de prix a suscité un très grand intérêt AMAG a lancé le Family Business Award en l'honneur de son fondateur et patron, Walter Haefner, qui s'est toujours engagé pour une culture d'entreprise authentique et appliquée au quotidien. Première lauréate, la gagnante Trisa AG s'est vu remettre ce prix honorant un entrepreneuriat durable et axé sur ses valeurs en septembre 2012. Une année plus tard, en septembre 2013 a suivi la deuxième remise de prix. Plus de cent entreprises ont brigué le Family Business Award 2013. Parmi elles, vingt candidats ont été pré-sélectionnés dont trois se sont qualifiés pour la finale. A l'issue de la compétition au coude à coude avec les deux autres concurrents, les sociétés Ernst Schweizer AG et Wipf Holding AG, le jury a estimé que la SIGA Holding AG avait une longueur d'avance décisive et méritait de gagner. Ainsi en présence de près de 200 personnalités issues des milieux économiques et politiques rassemblés sur la Place Fédérale à Berne, la SIGA Holding AG a reçu le prix des mains de Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch, Directrice du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO et Martin Haefner, Président du conseil d'administration d'AMAG.

Conditions de participation et déroulement Le concours est ouvert aux entreprises familiales de plus de 50 collaborateurs, qui se distinguent par un engagement durable et dont le conseil d'administration ou la direction est présidé par un membre de la famille; le capital doit en outre appartenir majoritairement à la famille. La plateforme de dépôt des candidatures est accessible sur www.family-business-award.ch jusqu'au 30 avril 2014. Ensuite un premier jury examinera les candidatures jusqu'à la mi-mai et les délibérations auront lieu fin juin. Le prix sera décerné le 4 septembre 2014.

Un illustre jury

Le jury indépendant chargé de désigner l'entreprise gagnante est composé de neuf personnes. La procédure de nomination a été élaborée par le Center for Corporate Responsability and Sustainability CCRS à l'université de Zurich et offre une base pour évaluer les candidatures de façon objective. Les membres du jury sont des personnalités très expérimentées et hautement spécialisées comme:

- Klaus Endress, CEO du groupe Endress+Hauser (Président du jury)
- Pascale Bruderer Wyss, Conseillère aux Etats
- Monika Ribar, Membre du conseil d'administration de SWISS
- Franziska Tschudi Sauber, Déléguée du conseil d'administration et CEO de WICOR Holding AG
- Philipp Aerni, Directeur CCRS, Université de Zurich
- Roger de Weck, Directeur général de SRG SSR
- Hans Hess, Président de Swissmem
- Jürg Läderach, Patron de la confiserie Läderach AG
- Thomas Staehelin, Président de l'union des sociétés anonymes VPAG

De plus amples informations ainsi que le formulaire de candidature en ligne sont disponibles sur: www.family-business-award.ch et info@family-business-award.ch

Contact:

AMAG Automobil- und Motoren AG Dino Graf Directeur Corporate Communication Téléphone +41 56 463 93 51 Presse@amag.ch $\label{lem:decomposition} \mbox{Diese Meldung kann unter $\underline{$https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051290/100751721}$ abgerufen werden. }$